

# GUIDE PRATIQUE

de la  
rentrée  
scolaire

2024-2025

MATERNELLE  
ÉLÉMENTAIRE

ADOS

[familledirecte-frelinghien.fr](http://familledirecte-frelinghien.fr)

**FRELINGHIEN**  
Terre de Lys

# SOMMAIRE

Edito .....	Page 1
Nos écoles : Ecole Pasteur / Ecole Sacré Cœur .....	Page 2
Dates de l'Accueil de Loisirs .....	Page 3
Les services périscolaires municipaux .....	Page 4
Récapitulatif – Majoration et pénalités de retard .....	Page 5
La restauration municipale .....	Page 6-7
<b>Ecole Pasteur</b>	
Accueil Périscolaire : Garderie du matin et du soir .....	Page 8-9
Etudes surveillées .....	Page 10
Les accueils de loisirs – ALSH .....	Page 11-13
<b>Comment créer mon compte sur famille directe</b> .....	Page 12
Les + apportés par la Ville .....	Page 14
Les contacts utiles .....	Page 15
Les associations de parents d'élèves .....	Page 16
Restez connectés avec l'information de votre Ville .....	Page 17
Composition de l'équipe municipale d'animation .....	Page 18



Chers Parents,

Vous trouverez dans ce guide un maximum d'informations destinées à simplifier votre quotidien concernant les démarches administratives liées à la garde de vos enfants.

- Périscolaire : garderie, mercredis récréatifs...
- Pause méridienne
- Etudes de l'école publique
- Extrascolaire : accueil de loisirs durant les vacances

L'équipe municipale se tient à votre disposition tout au long de l'année pour vous aider au maximum.

Nous demandons aux familles de s'impliquer avec sérieux dans cette organisation afin de nous permettre d'assurer un accueil le plus qualitatif possible.

Derniers projets jeunesse visant à améliorer l'accueil des enfants :

- Portique de jeux derrière la salle des fêtes
- Nouveau restaurant scolaire en cours de réalisation
- Activités artistiques à la médiathèque
- Reprise des campings
- Equipe d'animation dédiée à la pause méridienne
- Ateliers avec les assistantes maternelles à la médiathèque

En vous souhaitant une belle année scolaire,

Marie-Christine FIN – Maire de Frelinghien

Valérie LACROIX – Adjointe au Maire



# Nos écoles

## L'école publique

### Ecole Pasteur

TPS – CM2

14, rue du Pont Rouge

Tel : 03.20.48.84.01

Directrice : *Mme THEBAULT Maria*

Mail : [ce.0591228p@ac-lille.fr](mailto:ce.0591228p@ac-lille.fr)

Horaires école : 8h30-11h30 / 13h30-16h30.

Horaires garderie : 7h30-8h30 / 16h30-18h30.

Horaires étude : Lundi, Mardi, Jeudi de 16h30 à 17h30 du CE1 au CM2.



## L'école privée

### Ecole Sacré Cœur

TPS – CM2

63, rue au Vent

Tel : 03.20.48.83.37

Directrice : *Mme ALEXANDRE Karine*

Mail: [sacrecoeurfrelinghien@gmail.com](mailto:sacrecoeurfrelinghien@gmail.com)

Horaires école : 8h40-12h00 / 13h30-16h15.

Horaires garderie : 7h15-8h40 / 16h15-18h30.

Horaires étude : Tous les jours de 16h30-17h30 du CP au CM2.



## Dates Accueil de Loisirs

### **Rentrée scolaire des élèves :**

**Lundi 2 Septembre 2024**

#### **Vacances de la Toussaint**

Lundi 21 Octobre au Jeudi 31 Octobre 2024 – Maternels / Primaires

Lundi 21 Octobre au Vendredi 25 Octobre 2024 – Camp sportif ados (Sous réserve de 10 inscrits minimum)

2<sup>ème</sup> semaine – Deux sorties pour les ados (Dates à définir - Sous réserve d'effectif suffisant)

#### **Vacances d'Hiver**

Lundi 10 Février au Vendredi 21 Février 2025 – Maternels / Primaires

Lundi 10 Février au Vendredi 14 Février 2025 – Camp sportif ados (Sous réserve de 10 inscrits minimum)

2<sup>ème</sup> semaine – Deux sorties pour les ados (Dates à définir - Sous réserve d'effectif suffisant)

#### **Vacances de Printemps**

Lundi 7 Avril au Vendredi 18 Avril 2025 – Maternels / Primaires

Lundi 7 Avril au Vendredi 11 Avril 2025 – Camp sportif ados (Sous réserve de 10 inscrits minimum)

2<sup>ème</sup> semaine – Deux sorties pour les ados (Dates à définir - Sous réserve d'effectif suffisant)

#### **Vacances d'Eté**

Lundi 7 Juillet au Jeudi 14 Août 2025 – Maternels / Primaires

Lundi 7 Juillet au Vendredi 01 Août 2025 – Accueil ados (Sous réserve de 10 inscrits minimum)

# Les services périscolaires municipaux ...

La commune met en place 4 prestations périscolaires :

- La restauration scolaire  
Avec gestion de la pause méridienne pour  
L'école Pasteur
  - Les mercredis récréatifs
- Ecole Pasteur / Ecole Sacré Cœur
- 
- Les garderies du matin et du soir
  - L'étude pour les primaires
- Ecole Pasteur

## **Obligation d'inscription** :

Pour l'ensemble de ces services, l'inscription préalable est **obligatoire**.

En aucun cas, la commune ne pourra être responsable d'un enfant qui n'est pas inscrit. Un enfant non inscrit reste sous la responsabilité de ses parents. Il est donc susceptible de ne pas être pris en charge.

L'inscription se fait sur le portail famille : « **familledirecte-frelinghien.fr** »

L'inscription sur le portail famille est effective après la mise en ligne des documents nécessaires à l'inscription : vaccins, quotient familial, CNI, justificatif de domicile...

- Il s'agit de remplir une fiche pour chaque membre de la famille : Père, Mère et une fiche par enfant.
- Les personnes de contact sont les personnes autorisées à reprendre votre enfant : des membres peuvent être ajoutés au fil de l'année. Seules les personnes figurant sur le site seront autorisées à reprendre votre enfant.

Une fois le dossier complet, il sera ensuite facile d'inscrire votre enfant aux différents services municipaux.

Selon le service, la facturation sera établie au mois ou à la période. Les familles auront jusqu'au 15 du mois suivant pour effectuer leur règlement soit :

- Par virement bancaire
- Par chèque au comptable chargé du recouvrement. Joindre le talon détachable au chèque sans coller ni agraffer. (à l'ordre du Trésor Public)

Adresse : Service de Gestion Comptable

68 rue de Lille

BP 90009

59280 ARMENTIERES

## Majoration et Pénalités de retard



**Il est impératif pour les parents d'anticiper les besoins de leurs enfants.**

<b>Enfant non inscrit</b>	Cantine	Pénalité de 5€ / enfant + prix du repas.
	Garderie école / ALSH / Mercredis Récréatifs	Pénalité de 5€ / enfant + prix de la garderie.
	Etude	Enfant non accepté à l'étude et reconduit en garderie avec une pénalité de 5€ / enfant si l'enfant n'est pas inscrit à la garderie + prix de la garderie.
	Mercredi récréatif	Enfant non accepté.
<b>Enfant non désinscrit</b>	Cantine	Facturation du repas.
	Garderie Ecole / Vacances / Mercredis	Pénalité de 1€ / enfant.
	Etude	Pénalité de 5€ / enfant.
<b>Inscription hors délais</b>	Accueil de Loisirs (ALSH)	Enfant accepté sous condition <b><u>et</u></b> en fonction des places disponibles. Pénalité de 15€ / famille.
<b>Parents en retard pour récupérer leurs enfants</b>	Garderie école / ALSH / Mercredis Récréatifs	Pénalité de 5 € / enfant en + du coût de la garderie.
<b>Enfant malade (annulation tardive)</b>	Cantine Garderie Etude Mercredi récréatif	Non facturé <u>uniquement</u> sous présentation d'un certificat médical.

**Les différentes pénalités sont cumulables.**

**Pour toute inscription sur le portail famille, à partir du moment où l'accès aux inscriptions est bloqué et validé, cela implique un enregistrement définitif. La somme sera due sans aucune modification possible. (Délibération 38/2024 votée au Conseil Municipal le 24/07/2024).**

# La restauration municipale



La restauration du midi se fait en 2 temps :

## 1. Service - ECOLE PASTEUR

Pris en charge par le personnel municipal de 11h30 à 13h20.

Repas de 11h45 à 12h30.

Activités proposées aux enfants de 12h45 à 13h15 selon la météo :

- Jeux sportifs dans la cour
- Jeux intérieurs en motricité
- Activités manuelles
- Des lotos sont régulièrement proposés avant les vacances scolaires

## 2. Service - ECOLE SACRE CŒUR

Pris en charge par le personnel municipal de 12h00 à 13h30.

Repas de 12h30 à 13h15.

### Procédure d'inscription :

Sur le portail famille : [www.familledirecte-frelinghien.fr](http://www.familledirecte-frelinghien.fr)

Délai d'inscription et d'annulation : jusqu'à la veille avant 12h00.



- Pour les repas du **lundi**, il faut s'inscrire au plus tard le vendredi midi.
- Pour les repas du **mardi**, il faut s'inscrire au plus tard le samedi midi.

Les inscriptions du début de semaine sont bloquées sur le site durant le week-end.





### N'oubliez pas d'informer la Mairie sur :

- Les allergies de votre enfant
- Le PAI de votre enfant
- Le régime alimentaire spécifique de votre enfant

### En cas de traitement ponctuel, il est impératif de transmettre :

- L'ordonnance
- La boîte de médicament au nom de l'enfant
- D'informer la Mairie et l'enseignant



## TARIFS

Enfant Frelinghinois scolarisé en maternelle	4,30 €
Enfant Frelinghinois scolarisé en élémentaire	4,50 €

Enfant extérieur scolarisé en maternelle	5,00 €
Enfant extérieur scolarisé en élémentaire	5,30 €

Ces tarifs sont applicables pour le temps scolaire et lors des vacances scolaires.

Enfant non inscrit	Pénalité de 5€ / enfant + prix du repas
Enfant non désinscrit	Repas facturé

# Garderie périscolaire de l'Ecole Pasteur

La garderie périscolaire municipale est un service d'accueil pour les enfants scolarisés à l'école Pasteur, pendant les heures qui précèdent et suivent la classe.

## La salle de garderie a été réaménagée durant l'été 2023 :

- Nouveaux espaces de jeux
- Ajout de livres dans l'espace bibliothèque
- Achat de nouveaux jeux
- Travaux de mise en sécurité de l'accès...

Un goûter est fourni par la Commune de 16h30 à 17h00. Il devra être fourni par les familles dont les enfants présentent des allergies alimentaires.

Chaque enfant est tenu de ranger les jeux qu'il a utilisé avant de partir.

La garderie n'est pas un lieu de prise en charge des devoirs des enfants.

## Les horaires :

Accueil du matin  
De 7h30 à 8h30

Accueil de l'après-midi  
De 16h30 à 18h30

### **ATTENTION :**

Aucun enfant ne sera accepté avant 7h30.

## TARIFS FRELINGHINOIS

Quotient Familial 0 à 900	1.50 € de l'heure
Quotient Familial 901 à 1500	2.00 € de l'heure
Quotient Familial supérieur à 1500	2.50 € de l'heure

## TARIFS EXTERIEURS

Quotient Familial 0 à 900	2.00 € de l'heure
Quotient Familial 901 à 1500	2.50 € de l'heure
Quotient Familial supérieur à 1500	3.00 € de l'heure

La facturation s'effectue à la ½ heure entamée.

<b>Enfant non inscrit</b>	Pénalité de 5€ / enfant + prix de la garderie
<b>Enfant non désinscrit</b>	Pénalité de 1 € / enfant.

Vous avez jusqu'à 16h15 pour inscrire ou désinscrire votre enfant si besoin.

Tout dépassement d'horaire au-delà de 18h30 sera facturé 5.00€ lors de chaque dépassement et par enfant.

# ACCES GARDERIE

aux heures dédiées

**MATIN**

**7H30 - 8H20**

## ARRIVEE...

**SOIR**

**16H35 - 18H30**



**1**

**PORTILLON**



**2**

**SONNEZ**

Un animateur contrôle votre arrivée

Et vous ouvre ...

**3 DIRIGEZ-VOUS JUSQU'À LA PORTE...**

Entrez dans le hall

Présentez-vous à la 1<sup>ère</sup> porte à droite



**4**

**ATTENDEZ AU BORD DE LA SALLE ...**

A. **MATIN** : Attendez qu'un animateur vienne accueillir votre enfant.

B. **SOIR** : Un animateur arrive avec votre enfant dès qu'il sera prêt.

## SORTIE...



**PAR LE PORTILLON**



**APPUYEZ SUR LE BOUTON EN HAUTEUR**

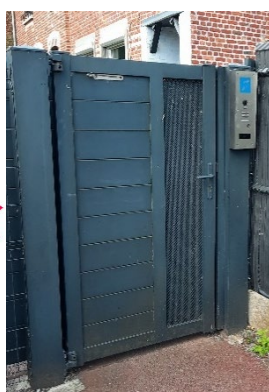
Appuyez sur la poignée du portillon...

... C'est ouvert !

**ATTENTION ...**

**Assurez-vous que le portillon soit fermé après votre sortie !**

**Vous en êtes responsable.**



# Etudes surveillées

Ce service municipal s'adresse aux élèves de **l'école Pasteur**.

Lundi : 24 places

Mardi, jeudi : 36 places

## ATTENTION :

**L'élève est tenu de rester à l'étude jusqu'à 17h30.**

L'étude est encadrée par les enseignantes, rémunérées par la Commune.

**Les inscriptions** se font par période, accessibles sur famille directe **1 semaine avant chaque période de vacances scolaires, le vendredi à partir de 16h00.**

Les familles y ont également accès tout au long de la période pour désinscrire leur enfant et ne pas être facturées, laissant ainsi une place disponible pour tout élève qui en aurait besoin.

Toute famille a donc la possibilité d'inscrire son enfant sur une place qui viendrait à se libérer.

**En cas d'absence, tout enfant non désinscrit fera ainsi l'objet d'une pénalité de 5€ par enfant.**

Le but étant de dépanner d'autres familles qui attendent une place.

Nous comptons donc sur votre implication et vous en remercions par avance.

Le tarif est de **1€ par heure**.

La collation n'est pas prévue par la Mairie. Elle est à prévoir par les familles qui le souhaitent.

Un temps est prévu pour la prise de la collation au début de l'heure d'étude.



# Les accueils de loisirs - ALSH

L'inscription aux accueils de loisirs se fait directement sur le portail familles (familledirecte-frelinghien.fr) aux dates suivantes :

## **CALENDRIER D'INSCRIPTIONS**

Vacances	Dates de vacances à l'accueil de loisirs	Début d'inscription	Fin d'inscription Jour inclus
<b>TOUSSAINT</b>	21/10/2023 au 31/10/2024	18/09/2024	<b>29/09/2024</b>
<b>HIVER</b>	10/02/2025 au 21/02/2025	08/01/2025	<b>19/01/2025</b>
<b>PRINTEMPS</b>	07/04/2025 au 18/04/2025	05/03/2025	<b>16/03/2025</b>
<b>ETE</b>	07/07/2025 au 14/08/2025	04/04/2025	<b>27/04/2025</b>

<b>MERCREDIS RECREATIFS 2025/2026</b>	Toute l'année scolaire	14/06/2025	<b>29/06/2025</b>
---------------------------------------	------------------------	------------	-------------------

**Inscription en dépannage accessible en ligne à partir du Mardi 2 Septembre 2025.**

Veillez noter que le respect de ces dates est primordial pour une bonne organisation : réservations, recrutements, établissement des groupes, plannings...

En cas de demande d'inscription hors délais, nous étudierons le nombre de places restant disponibles par rapport au recrutement effectué. **Une pénalité de 15€ par famille sera appliquée pour toute validation au-delà de la date limite.**

**Pour toute inscription sur le portail famille, à partir du moment où l'accès aux inscriptions est bloqué et validé, cela implique un enregistrement définitif. La somme sera due sans aucune modification possible. (Délibération 38/2024 votée au Conseil Municipal le 24/07/2024).**

## Comment créer mon compte sur famille directe ?

### 1. Je clique sur le bouton : **Je crée mon Espace Famille**

Je renseigne mes coordonnées : ATTENTION : l'adresse mail renseignée sera utilisée pour toutes les correspondances entre la famille et la Mairie.

Elle sera à consulter le plus souvent possible afin de ne rater aucune information.

Je valide les éléments en cliquant sur le bouton : **Créer ma famille**

### 2. Je crée une page pour chaque membre de ma famille : maman, papa et chaque enfant.

### 3. Je renseigne tous les éléments demandés pour chacun des membres et je n'oublie pas d'y ajouter les pièces-jointes à fournir :

- Justificatif de domicile (Pour les Frelinghinois uniquement)
- Attestation de quotient familial ou Feuille d'imposition (Pour tous)
- Page des vaccins
- PAI si nécessaire

N'oubliez pas de renseigner si besoin :

- Le régime alimentaire spécifique de votre enfant (sans porc, végétarien...)
- Les allergies alimentaires
- Les éléments de santé que vous souhaitez nous signaler

Les accueils de loisirs fonctionnent **à partir de 2 ans (à condition que les enfants soient scolarisés) et jusqu'à 15 ans**. De nombreuses activités sont proposées dans le cadre d'un projet pédagogique.

Ils sont agréés et contrôlés par le Ministère de la cohésion sociale qui fixe les taux d'encadrement et les qualifications nécessaires.

## Lieu d'accueil et Horaires :

### Salle des fêtes et Complexe sportif.

#### Durant les vacances :

Matin de **9h00 à 12h00**

Après-midi **13h30 à 17h00** (17h30 durant l'été)

Garderie possible **dès 7h30** le matin et **jusqu'à 18h00** le soir.


#### Durant les mercredis récréatifs :

Accueil échelonné de **8h30 à 9h30** le matin, activités jusqu'à 12h00.

Accueil l'après-midi de **13h30 à 16h30**

Départ échelonné de **16h30 à 17h00**

Garderie possible **dès 7h30** le matin et **jusqu'à 18h00** le soir.

**A prévoir :** Pour tous, une tenue de sport chaque jour.  Le port de baskets est obligatoire pour les activités sportives en salle de sport.

1 goûter pour l'après-midi.

1 doudou pour la sieste (TPS/PS)

Habits de rechange (TPS/PS)

**Thèmes de l'année Accueil de Loisirs :****TOUSSAINT** : « Halloween au château hanté !!! »**FEVRIER** : « Les pays du grand froid »**AVRIL** : « Cirque et compagnie »**JUILLET/AOUT** : « Made in France »**Thèmes de l'année Mercredis Récréatifs :****SEPTEMBRE** : « Décorations »**OCTOBRE** : « Octobre bleu »**NOVEMBRE** : « Magie, illusion, fantastique... »**DECEMBRE** : « Fêtes et paillettes »**JANVIER** : « Princesses et chevaliers »**FEVRIER** : « Master chefs »**MARS** : « Semis et compagnie »**AVRIL** : « Incroyables talents »**MAI** : « Plantations »**JUIN** : « Musique et Fiesta »**JUILLET** : « Vamos a la Playa »

TARIFS FRELINGHINOIS – A la semaine		MATERNELS / PRIMAIRES	
	Journée	Matin	Après-Midi
Quotient Familial 0 à 600	21.50 €	14.50 €	15.50 €
Quotient Familial 601 à 900	28.00 €	19.00 €	20.00 €
Quotient Familial 901 à 1200	33.50 €	22.50 €	23.50 €
Quotient Familial 1201 à 1500	40.00 €	27.00 €	29.00 €
Quotient Familial supérieur à 1500	51.50 €	34.50 €	36.50 €
TARIFS EXTERIEURS – A la semaine		MATERNELS / PRIMAIRES	
	Journée	Matin	Après-Midi
Quotient Familial 0 à 900	50.50 €	33.50 €	35.50 €
Quotient Familial 901 à 1500	57.50 €	38.50 €	40.50 €
Quotient Familial supérieur à 1500	65.00 €	46.00 €	48.00 €
TARIFS – A la semaine		ADOS	
	Journée (Frelinghinois)	Journée (Extérieurs)	
Quotient Familial 0 à 600	55.00 €	90.00 €	
Quotient Familial 601 à 900	65.00 €	90.00 €	
Quotient Familial 901 à 1200	75.00 €	95.00 €	
Quotient Familial 1201 à 1500	82.50 €	95.00 €	
Quotient Familial supérieur à 1500	87.50 €	105.00 €	

Aucune confirmation d'inscription sera faite sur le site.

Vous pouvez toutefois vérifier la bonne prise en compte de l'inscription sur le tableau de bord qui récapitule toutes vos inscriptions dans un calendrier mensuel.

Au plus tard une semaine avant le démarrage du centre, vous aurez toutes les informations par mail : listes de groupes, plannings associés, jours de pique-nique...

Les directrices restent joignables pour tout complément d'informations.

# Les + apportés par la Mairie

La Commune participe financièrement sur différentes thématiques :

## Les sorties pédagogiques

- Voyage en Angleterre
- Bus des sorties de fin d'année
- Autres sorties pédagogiques...



## La natation

- Entrées et bus



## La fête de Noël

- Distribution de coquilles et oranges à chaque enfant

## Les dictionnaires

- Un dictionnaire est remis à tous les élèves sortant de CM2.



## Le Conseil Municipal des Jeunes

- Action de citoyenneté permettant aux jeunes élu(e)s de découvrir le fonctionnement d'une collectivité et de s'impliquer sur les projets qu'ils choisissent.

Présence des jeunes élus aux événements communaux.



## Le socle numérique

- La Ville a soutenu la transformation numérique de l'école Pasteur avec un équipement informatique des classes : écran numérique interactif en lien avec un PC relié à internet, géré par l'enseignant pour réaliser ses cours.



## Activités de la pause méridienne

- Un programme d'activités pour occuper les enfants le midi à l'école Pasteur. Les enfants sont encadrés par les animateurs de la commune.





# Les contacts utiles

## Service affaires scolaires / accueils de loisirs

Laëtitia WILLEMIN et Alexandra DEBACQ

[alsh@frelinghien.fr](mailto:alsh@frelinghien.fr)

03.20.48.80.09 / 06.86.74.60.26



## Service facturation

Céline LEBLON

[urbanisme@frelinghien.fr](mailto:urbanisme@frelinghien.fr)

03.20.48.80.09



## Adjointe au Maire déléguée à la jeunesse

Valérie LACROIX

[famille@frelinghien.fr](mailto:famille@frelinghien.fr)



## Madame le Maire

Marie-Christine FIN

[bureaumaire@frelinghien.fr](mailto:bureaumaire@frelinghien.fr)



# Les associations de parents d'élèves

**Amicale Association des  
Parents d'élèves**

Présidente  
Rachel PETITPREZ

[aapepasteur@gmail.com](mailto:aapepasteur@gmail.com)

**AAPE PASTEUR**



**Association des Parents  
d'Elèves de l'enseignement  
Libre**

Présidente  
Bérangère CRISTEA

[apel.sacre.coeur.frelinghien@gmail.com](mailto:apel.sacre.coeur.frelinghien@gmail.com)

**APPEL SACRE COEUR**

# Restez connectés avec l'information de votre ville

Des informations sur l'actualité de la Commune sont disponibles :



**Famille directe** : tableau de bord consultable sur votre compte famille.

Notifications régulièrement envoyées par mail.



Site internet : « **ville-frelinghien.fr** »



Page facebook : « **Mairie de Frelinghien** »



Livret « **Frelinghien infos** » distribué régulièrement dans les boîtes aux lettres.

# NOTRE EQUIPE D'ANIMATION



**Laëticia WILLEMIN**  
**Directrice de l'ALSH**  
Chargée de coopération



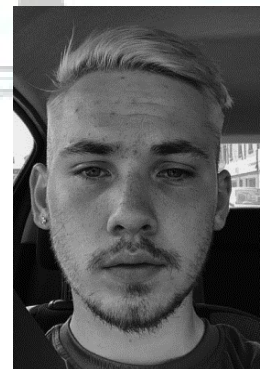
**Alexandra DEBACQ**  
**Directrice adjointe de l'ALSH**  
Responsable Pause Méridienne



**Florine**  
ATSEM Ecole Pasteur  
Animatrice



**Tiffany**  
Animatrice



**Quentin**  
Animateur



**Dominique**  
Animateur



**Manon**  
Animatrice



**Jean-Luc**  
Animateur